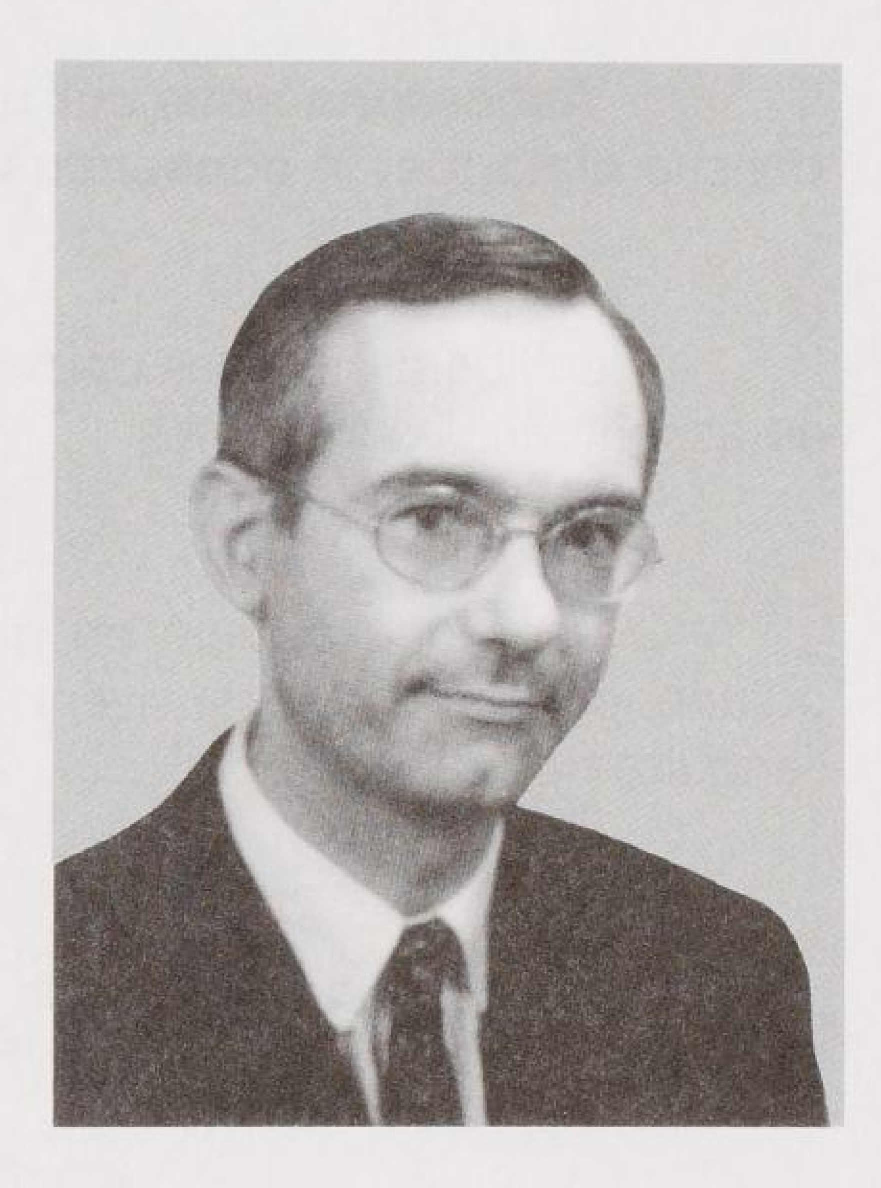
ELECTIONS LÉGISLATIVES
5e CIRCONSCRIPTION - SCRUTIN DU 5 JUIN 1988





Emile COUTOLLEAU
Membre du Bureau du Conseil Général
des Pays de Loire
Conseiller Municipal de Cholet
Cadre Administratif et Financier
Domicilié à Cholet

Pierre BAUDET
Médecin Gastro Enterologue
à l'Hôpital de Cholet
Domicilié à Saint-Christophe-du-Bois

Candidats de

LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE pour LA FRANCE UNIE

Le 8 mai, les électeurs ont largement confirmé leur confiance à François MITTERRAND. De nombreux Français aspirent au rassemblement, à la justice sociale et à la tolérance. Son projet de société y correspond.

Des défis nous sont posés :

— L'emploi et le développement économique.
— La formation - La reconversion.
— L'avenir de notre jeunesse.
— L'Europe des peuples et la coopération avec les pays en voie de développement.

C'est dans un esprit d'ouverture qu'une large majorité doit se retrouver autour d'hommes et de femmes qui refusent toute alliance avec les thèses racistes et xénophones de l'extrême droite.

Accordons-nous sur une politique de développement efficace, dans le **dialogue,** le **consensus social** et la **solidarité.**

Le libéralisme des deux dernières années vous a montré ses limites, en accentuant les inégalités.

Dans une société en pleine mutation, nous ne pouvons admettre qu'une partie des gens vivent dans une large aisance et d'autres dans l'angoisse permanente.

L'Election du 5 juin 1988 doit permettre de mener à bien une politique faisant avancer le pays dans le respect des lois et le respect des autres.

Il ne faut laisser personne sur le bord du chemin. Aux graves problèmes actuels touchant les secteurs de la chaussure, la confection, l'électronique, l'agriculture... **des mesures doivent être prises** pour éviter la délocalisation des productions.

Elles doivent être complètées par la prise en charge des problèmes sociaux :

— Le droit à la formation.

— Le minimum social de réinsertion.

Pour le bien de notre région choletaise, pour retrouver une France unie et des Français rassemblés, il faut gagner le 5 juin en élisant un député de la majorité présidentielle dans la circonscription de Cholet.

Emile COUTOLLEAU, candidat titulaire

Pierre BAUDET, candidat suppléant

Vu les candidats,

Imp. Farré Cholet